



Service Communication
SLN – 07/2016

Nouméa, le 12 juillet 2016

Communiqué de presse

Conseil d'administration de la Société le nickel (SLN) du 11 juillet 2016

Le conseil d'administration de la SLN s'est tenu ce 11 juillet 2016. Il a approuvé à l'unanimité les conditions du prêt proposé par l'Etat à la SLN qui est désormais en mesure de conclure le contrat de prêt de 200 M€ avec l'Agence des Participations de l'Etat (APE). Ce prêt, d'une durée de 8 ans, sera rémunéré à un taux minimum de 4 % auquel s'ajoutera une rémunération progressive indexée sur la marge d'EBITDA de la SLN. Les conditions des concours financiers d'ERAMET (actionnaire à 56 % de la SLN) seront analogues aux conditions du prêt proposées par l'Etat et adaptées en conséquence. Les conditions des concours financiers d'ERAMET seront soumises pour approbation au Conseil d'administration d'ERAMET du 27 Juillet 2016.

A l'issue du Conseil d'administration, Patrick Buffet, Président Directeur Général d'ERAMET a déclaré : « Je suis très heureux qu'une solution ait pu être trouvée avec l'Etat pour la poursuite du financement de la SLN et de son redressement, dans les conditions de marché extrêmement difficiles que l'industrie du nickel traverse depuis plusieurs années. »

Pierre Guglierman, Président du Conseil d'administration de la SLN a ajouté : « Ce prêt renforce la détermination de l'ensemble des équipes de la SLN pour la mise en œuvre et la réussite du plan de performance de l'entreprise dont l'objectif est la baisse de 25 % du coût de production cash d'ici fin 2017, par rapport à la moyenne de 2015, aux conditions économiques de début 2016. »

Contact Presse

Responsable de la communication SLN : Olivier Béliçon : + 687 73 48 41

Directeur de la Stratégie et de la Communication Financière ERAMET : Philippe Gundermann : +33 1 45 38 42 78

Analyste Stratégie et Communication Financière ERAMET : Ludovic Donati : + 33 1 45 38 42 88